

## **Impacts de la crise COVID-19 : chiffre d'affaires du premier trimestre en recul de -7,9% en données publiées**

**Très forte croissance du e-commerce, sur tous les pays, pendant la période de confinement**  
**Mise en place d'un Prêt Garanti par l'Etat de 500M€ pour sécuriser la trésorerie et préparer la reprise des activités**

- **Chiffre d'affaires de 1 490 millions d'euros au premier trimestre, en baisse de -7,9% en données publiées, et de -10,3% en données comparables**
- **Fermeture de la quasi-totalité du parc magasins physiques du Groupe à partir de mi-mars, entraînant une baisse des ventes du Groupe, en mars, d'environ 30%**
- **Croissance des ventes cumulées de janvier/février de +2,8%** en données publiées et stable en données comparables, dans un contexte de consommation marqué par la poursuite des grèves en France, et un raccourcissement de la période des soldes
- **Excellente exécution opérationnelle sur les plateformes digitales** qui permettent d'absorber un doublement des ventes e-commerce, sur les 15 derniers jours de mars et les premiers jours d'avril
- **Plan d'adaptation rapide au nouveau contexte**
  - Plan de continuité pour assurer la santé et la sécurité des collaborateurs comme des clients, en fournissant le meilleur service possible
  - Réaffectation rapide des ressources du Groupe pour renforcer les capacités digitales et assurer la poursuite de ses activités de services (SAV, livraisons...)
  - Mise en place d'un plan de réajustement des coûts avec la mise en œuvre d'activité partielle pour 80% des effectifs en France compte tenu de la fermeture des magasins, et révision à la baisse du plan d'investissements
  - Mise en place d'un Prêt Garanti par l'Etat de 500 millions d'euros afin de renforcer significativement la liquidité
  - Retrait de la proposition de versement de dividende de 1,50 euro par action au titre de l'exercice 2019

### **Enrique Martinez, Directeur Général de Fnac Darty, a déclaré :**

*« Depuis le début de la crise du Covid-19, notre priorité a été de garantir la sécurité de nos collaborateurs et de nos clients, par des procédures très rigoureuses. Grâce à notre préparation et à la mobilisation des équipes, Fnac Darty a pu, dès la mi-mars, s'adapter à la fermeture des magasins dans l'ensemble de ses pays, et y être pleinement opérationnel comme acteur e-commerce et de services. Face à la nécessité de prendre des décisions particulièrement lourdes, la qualité du dialogue social au sein du Groupe et l'engagement des collaborateurs nous ont permis d'être au rendez-vous des attentes de nos clients, et de leur permettre ainsi de mieux vivre cette période. Grâce à notre rapidité dans la mise en œuvre de notre plan d'action, et avec le support de nos partenaires bancaires, Fnac Darty figure parmi les premières entreprises à bénéficier d'un prêt Garanti par l'Etat. Je tiens à remercier tous les collaborateurs du Groupe pour leur professionnalisme, tous nos clients pour leur confiance, les acteurs publics pour leur soutien, et tous nos partenaires et fournisseurs pour leur sens des responsabilités. »*

## CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2020

|                        | T1 2020<br>en M€ | Variations vs T1 2019 |                                  |
|------------------------|------------------|-----------------------|----------------------------------|
|                        |                  | Réelles               | Données Comparables <sup>1</sup> |
| France et Suisse       | 1 206            | -8,5%                 | -11,1%                           |
| Péninsule Ibérique     | 140              | -7,3%                 | -9,8%                            |
| Belgique et Luxembourg | 144              | -2,6%                 | -3,5%                            |
| <b>Groupe</b>          | <b>1 490</b>     | <b>-7,9%</b>          | <b>-10,3%</b>                    |

### Analyse du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2020

Le chiffre d'affaires du Groupe atteint 1 490 millions d'euros au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, en baisse de -7,9% en données publiées et de -10,3% en données comparables, suite à la fermeture des magasins physiques au mois de mars.

Depuis le début de l'année 2020, l'épidémie de COVID-19, qui s'est initialement développée sur le territoire chinois, s'est ensuite propagée sur le sol européen et de nombreuses autres régions du globe.

En janvier et février, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires en croissance de +2,8% en données publiées et stable en données comparables, dans un contexte de consommation marqué par la prolongation des grèves en France en janvier, et un raccourcissement de la période de soldes.

Le Groupe a d'abord dû faire face en février 2020 à des retards de production liés à des perturbations des bases industrielles en Chine. Faisant preuve d'une capacité d'adaptation rapide, Fnac Darty a alors mis en place des mécanismes d'ajustements de ses approvisionnements.

Le Groupe a ainsi, en étroite collaboration avec ses fournisseurs, élaboré un plan d'achats tactiques d'environ 80 millions d'euros sur des catégories de produits clés, qui a finalement été déployé de manière partielle. Cette mesure a permis d'assurer un bon niveau de disponibilité de ces produits et de répondre à la forte demande sur les plateformes e-commerce, pendant la période de confinement.

D'une crise majoritairement d'approvisionnement en février, l'épidémie COVID-19 s'est transformée en une crise sanitaire mondiale sans précédent courant mars 2020, impactant brutalement l'activité du Groupe.

En raison de la mise en place de mesures de confinement dans tous les pays du Groupe, les ventes en magasins ont d'abord très fortement diminué, puis ont été totalement mise à l'arrêt.

En effet, le 14 mars au soir, Fnac Darty a fermé l'ensemble de ses magasins physiques en France et en Espagne. Les magasins en Suisse et Belgique ont quant à eux été fermés le 17 mars. Enfin, le Groupe a d'abord fermé partiellement ses magasins au Portugal le 19 mars, avant de fermer l'intégralité de son parc le 31 mars, dans ce pays. Ainsi, le chiffre d'affaires du Groupe du mois de mars affiche une baisse d'environ 30% en données publiées et en données comparables.

<sup>1</sup> Données comparables : excluent les effets de change, les variations de périmètre, les ouvertures et fermetures de magasins en propre

En parallèle, grâce au soutien de ses clients, et à l'excellente exécution opérationnelle de ses équipes dans un contexte très perturbé, le Groupe a réussi à doubler ses ventes e-commerce sur les 15 derniers jours de mars, et ce, dans tous ses pays.

Grâce à l'agilité de son modèle omnicanal unique, Fnac Darty a réaffecté rapidement ses ressources pour renforcer ses capacités digitales et ses activités de services. Le Groupe, 2<sup>e</sup> acteur e-commerce en France<sup>1</sup>, s'est appuyé sur ses plateformes e-commerce puissantes, qui représentaient déjà 20% de son chiffre d'affaires en 2019, et qui sont dimensionnées pour supporter de très fortes sollicitations. En effet, les capacités digitales importantes de Fnac Darty, qui ont permis de réaliser à plusieurs reprises de fortes croissances lors des périodes comme Black Friday, et l'engagement sans réserve de ses équipes, lui permettent de faire face à de très fortes demandes de produits, en dépit d'un contexte opérationnel difficile.

La chaîne logistique du Groupe a également été adaptée en conséquence pour répondre et satisfaire au plus vite l'ensemble des commandes, tout en préservant la santé et la sécurité de ses employés. Les approvisionnements sont maintenant exclusivement redirigés vers le stock central du Groupe, pour donner des capacités aux plateformes e-commerce. Des mesures d'incitation, comme la gratuité de la livraison à domicile, pour tout achat supérieur à un montant de 20 euros effectué sur les sites fnac.com et darty.com, ont été mises en place et ont permis de soutenir la dynamique des ventes en ligne.

Ainsi, les ventes sur internet ont augmenté de près de 19% au cours du trimestre, et de plus de 100% au cours des 15 derniers jours du mois de mars.

Toutes les catégories de produits ont été impactées par la fermeture des magasins à partir de mi-mars et sont en retrait. Les ventes en ligne ont affiché une forte dynamique dans la catégorie Produits Techniques portée par les segments Informatique, liée au développement du télétravail, Téléphonie et Télévision, et dans la catégorie Electroménager portée notamment par les réfrigérateurs, les congélateurs et les machines à laver. Les Produits Editoriaux ont enregistré une croissance à deux chiffres des ventes en ligne de Livres et Gaming. Les Services ont quant à eux été fortement impactés négativement par la fermeture des magasins, ainsi que les activités de Billetterie.

Les mesures de confinement ayant été imposées dans l'ensemble des pays où le Groupe opère, toutes les zones géographiques du Groupe ont été impactées significativement. Le segment France-Suisse affiche des ventes en baisse de -8,5% en données publiées et de -11,1% en données comparables à 1 206 millions d'euros. La Péninsule Ibérique enregistre un chiffre d'affaires de 140 millions d'euros, en recul de -7,3% en données publiées et de -9,8% en données comparables. Enfin, la zone Belgique-Luxembourg affiche une baisse de son chiffre d'affaires de -2,6% en données publiées et de -3,5% en données comparables à 144 millions d'euros.

## **Tendance sur la marge brute au premier trimestre 2020**

Le taux de marge brute était en légère croissance en janvier et février, porté par un mix produits favorable. Le taux de marge brute estimé, s'est fortement dégradé en mars, compte tenu de la fermeture des magasins qui a eu un impact négatif important sur le mix services/produits.

---

<sup>1</sup> Source : FEVAD

## **Flexibilité du modèle opérationnel pour limiter l'impact sur la rentabilité et la trésorerie**

Dès le 16 mars, le Groupe a eu recours au chômage partiel sur 80% des salariés en France, et des mesures similaires ont été ensuite mises en place dans les autres pays, en conséquence de la fermeture de ses magasins. Le Groupe procède à la réévaluation du paiement des loyers et au décalage du paiement des impôts et charges sociales, conformément aux mesures mises en place par le gouvernement, ainsi qu'à l'ajustement de son modèle opérationnel en optimisant ses dépenses courantes et ses dépenses d'investissement.

## **Renforcement de la liquidité et de la flexibilité financière**

Compte tenu de l'arrêt brutal des activités en magasins du Groupe, intervenant à un moment habituellement bas dans le cycle de trésorerie annuel (toujours caractérisé par une forte saisonnalité dans le secteur de la distribution spécialisée), la ligne de RCF de 400 millions d'euros a été intégralement tirée de façon préventive mi-mars. A fin mars, la trésorerie correspondante reste disponible. Fnac Darty est déterminé, en priorité, à poursuivre une relation de partenariat de confiance avec ses fournisseurs à long terme, et continuera d'opérer en responsabilité, pendant la crise.

En parallèle, dans un contexte incertain de sortie de crise, le Groupe a décidé de recourir à des financements supplémentaires pour sécuriser sa liquidité. Fnac Darty a ainsi mis en place un Prêt Garanti par l'Etat de 500 millions d'euros d'une maturité d'1 an, avec option d'extension de 5 ans.

Le Groupe a été soutenu par l'ensemble de ses banques partenaires françaises, Arkea, BNP Paribas, Bred, CIC, Crédit Agricole CIB, La Banque Postale, LCL, Natixis et Société Générale. Crédit Agricole CIB a coordonné l'opération.

De plus, le Groupe a obtenu l'engagement des prêteurs d'accepter la suspension de ses covenants financiers pour les mois de juin et décembre 2020.

Le Groupe démontre, une fois encore, son agilité d'exécution en étant parmi les premiers émetteurs en France à obtenir l'accès à cette ligne de crédit supplémentaire garantie par l'Etat, dans des délais très courts. Le succès de cette opération démontre également la confiance des banques partenaires dans le modèle de Fnac Darty.

## **Retrait de la proposition de dividende au titre de l'exercice 2019 et rémunération des dirigeants**

Compte tenu de l'évolution de l'épidémie du COVID-19 et conformément aux conditions imposées pour la mise en place d'un Prêt Garanti par l'Etat, le conseil d'administration a retiré la proposition de dividende de 1,50 euro par action pour 2019, et ne procédera pas à des programmes de rachat d'actions en 2020.

La politique de retour à l'actionnaire à moyen terme est également suspendue et sera réexaminée ultérieurement.

Fnac Darty avait annoncé le 26 février 2020, le lancement d'une politique de retour à l'actionnaire, avec un objectif de taux de distribution de 30 % à 40 %. Ainsi, au titre de l'exercice 2019, le Groupe avait envisagé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2020, la distribution d'un dividende ordinaire de 1,50 euro par action, correspondant à un taux de distribution de 35 % conformément aux objectifs.

Par ailleurs, la rémunération globale du Président et du Directeur Général, versée en 2020, sera diminuée de 25%, pendant toute la période durant laquelle des salariés du Groupe se trouveront en situation de chômage partiel, au motif de la crise sanitaire du COVID-19. Il en sera de même, pour la rémunération globale allouée aux membres du Conseil d'Administration versée en 2021 au titre de 2020, et concomitamment la rémunération fixe 2020, des membres du Comité Exécutif, sera réduite à hauteur de 15%, pendant la même période.

Enrique Martinez, Directeur Général, a également choisi de réinvestir en actions du Groupe, 50% de sa rémunération variable 2019 versée en 2020, nette de charges sociales et d'impôt, une fois que celle-ci aura été soumise et approuvée par les actionnaires lors de l'Assemblée générale.

## Objectifs financiers

La perte de chiffre d'affaires en magasins aura un impact négatif matériel sur les résultats financiers du Groupe en 2020.

Dans ce contexte, et au vu des impacts significatifs de l'épidémie sur ses activités, le Groupe a dû annoncer, le 17 mars dernier, ne plus être en mesure de confirmer ses objectifs 2020, soit une légère croissance du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant par rapport à 2019.

L'évolution de la crise sanitaire liée à la propagation du COVID-19 reste pour le moment incertaine, et ses conséquences sur l'économie mondiale difficile à quantifier. L'amplitude de l'impact sur les activités du Groupe en 2020 dépendra de la durée du confinement, de la capacité du Groupe à poursuivre la livraison à domicile, et du rythme de reprise de la consommation post-confinement. A date, le Groupe n'est donc pas en mesure de mettre à jour ses objectifs 2020, et à moyen terme. Le Groupe continue de surveiller et réévalue périodiquement, avec la plus grande attention, l'évolution de la situation, et ses impacts sur ses activités et ses résultats.

### CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2020

**Enrique Martinez, Directeur Général et Jean-Briec Le Tinier, Directeur Financier**, animeront une conférence téléphonique pour les investisseurs et les analystes le lundi 20 avril 2020 à 8h00 (heure continentale) ; 7:00 a.m. (UK).

Une **retransmission** en direct de la présentation du chiffre d'affaires T1 2020 sera disponible en cliquant [ici](#).

Un service de réécoute sera également disponible sur le site internet du Groupe.

#### **Coordonnées de la conférence téléphonique :**

France : +33 (0) 1 7099 4740

UK : +44 (0) 20 3003 2666

**Code d'accès : Fnac Darty**

## CONTACTS

ANALYSTES /  
INVESTISSEURS

Stéphanie Constand

[stephanie.constand@fnacdarty.com](mailto:stephanie.constand@fnacdarty.com)

+33 (0)1 55 21 18 63

Marina Louvard

[marina.louvard@fnacdarty.com](mailto:marina.louvard@fnacdarty.com)

+33 (0)1 72 28 17 08

PRESSE

Benjamin Perret

[benjamin.perret@fnacdarty.com](mailto:benjamin.perret@fnacdarty.com)

+33 (0)1 55 21 54 13

Audrey Bouchard

[audrey.bouchard@fnacdarty.com](mailto:audrey.bouchard@fnacdarty.com)

+33 (0)6 17 25 03 77